

COMMUNE DE PUYMERAS

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 20 JUIN 2019 - 18 h 15

Présents : mesdames Roselyne ARLAUD, Danielle GATIGNOL, Laurence VIGNAL, Manon YTIER, Anne de VILHET ; messieurs Jean-Louis AUTRAN, André BARNOUIN, Jean-Christophe DIANOUX, Marc MOINIER, Michel FARE, Pierre TARTANSON, Roger TRAPPO.

Absents excusés: Olivier GIRARD, Cédric IMBERT

Absent : Julien VERA

Secrétaire de séance : Danielle GATIGNOL

La séance est ouverte par Monsieur le maire à 18 h 15

Lecture du compte rendu du 20 mai 2019

Ordre du jour :

➤ **Avenants travaux immeuble avenue de Verdun** :

Les avenants sont complets. Les décomptes définitifs vont nous être transmis afin de pouvoir payer les entreprises et demander le solde des subventions. Accepté à l'unanimité

➤ **Rapport sur le prix et la qualité du service assainissement 2018 (RPOS)** :

Le rapport annuel du délégataire est consultable en mairie, la version simplifiée (RPQS) sur le site : <http://www.services.eaufrance.fr/donnees/commune/84094>

Accepté à l'unanimité

➤ **Répartition des sièges COPAVO** : Deux scénarios sont possibles

- Soit par répartition des sièges en application des dispositions du droit commun prévues du II au V de l'article 5211-6-1 du CGCT. Dans ce cas, il y a 37 sièges à répartir, dont 14 pour la commune de Vaison la Romaine, 2 sièges pour les communes de plus de 850 habitants et 1 seul + 1 suppléant pour les autres.
- Soit par accord local dans les conditions prévues au I de l'article L 5211-6-1 du CGCT pour les communautés de communes : 40 sièges à répartir dont 12 pour la commune de Vaison la Romaine, 2 sièges pour chaque commune de plus de 500 habitants et 1 siège + 1 suppléant pour les moins de 500 habitants.

Les conseillers municipaux, après en avoir délibéré à l'unanimité, décident à l'unanimité d'opter pour la seconde solution, soit une répartition comme suit :

Commune	Nombre de délégués
Vaison la Romaine	12
Sablet	2
Entrechaux	2
Mollans sur Ouvèze	2
Cairanne	2
Rasteau	2
St Romain en viennois	2
Séguret	2
Puyméras	2
Roaix	2
Villedieu	2
Crestet	1
Faucon	1
St Marcellin les Vaison	1
St Roman de Malegarde	1
Buisson	1
Savoillans	1
Brantes	1
St Léger du Ventoux	1
TOTAL	40 délégués

➤ **Devis pour les vestiaires du stade :** Une proposition est faite pour couler une chape dans les anciens vestiaires afin qu'ils puissent être utilisés en pièce de stockage pour le matériel de foot.
Montant du devis 1 260.00 € TTC.

De nombreuses tuiles de l'ancienne toiture ont été récupérées. Différentes solutions ont été proposées : ou les récupérer pour les poser sur la nouvelle toiture et rajouter des neuves ou des anciennes, ou ne poser que des tuiles neuves => Les anciennes seront réutilisées avec achat d'anciennes pour compléter.
Accepté à l'unanimité

➤ **Forage stade :**

Montant du devis pour le forage : 8 332.80 € TTC - Devis réalisés par la SARL MEYNARD et Fils
Montant du devis pour la pompe : 8 005.14 € TTC - Devis réalisés par la SARL NPSI

La solution pour financer ces travaux non prévus au budget 2019 : enlever du programme 2019 la réfection des chemins de la Chapelle Saint Georges et le parking du terrain multisports.

Accepté à l'unanimité

➤ **Vente immeuble ancienne poste :** Proposition d'achat de l'immeuble complet (appartement et ancien bureau de poste) faite par M. Gaël ALLIBERT, au prix de 135 000 €. Lecture du courrier transmis par ce dernier.

La majorité du conseil fait une contre-proposition au prix de 155 000.00 €, à soumettre à l'acheteur potentiel.

➤ **Aménagement entrée du village (R.D.71 – Avenue de Verdun) :** Présentation du projet d'aménagement réalisé par les services du conseil départemental consistant à créer un abribus, un trottoir qui partirait du rond-point et qui cheminerait sur la totalité de l'avenue de Verdun et dix places de stationnement supplémentaires. Il y a également la possibilité de refaire les accès au terrain multisports. A voir éventuellement pour 2020/2021.

➤ **Programme de Transition Energétique** : proposition de la Région pour conventionner l'isolation des combles perdus et le réseau de chauffage Accepté à l'unanimité

➤ **Convention AXA** : proposition d'AXA France concernant une "offre promotionnelle santé communale" pour les habitants de la commune. Cette proposition permet aux habitants de bénéficier de remises pour toute souscription aux contrats de complémentaire santé Modulango.

Cette remise est de :

- 30 % pour les personnes âgées de 60 ans et plus, les travailleurs non-salariés, agricoles ou non agricoles ;
- 17.5 % pour les autres.

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer la convention autorisant la société AXA à organiser une réunion publique afin d'informer les administrés.

Questions diverses :

- ✓ Location appartements : la demande d'une personne âgée a été refusée pour le T2 au 1^{er} étage car les revenus n'étaient pas suffisants.
Local commercial : il faut y réfléchir pour le prochain conseil.
Faire passer des annonces sur des sites de petites annonces sur internet en plus du site internet de la mairie pour les 2 appartements restant à louer ainsi que pour le local commercial : Anne de VILHET se propose de faire les visites pour les personnes intéressées.
- ✓ Bilan du vide grenier : un bénéfice de 570.50 € a été réalisé par les bénévoles pour le compte de la commune. Une somme de 100.00 € a été prélevée pour acheter des jeux extérieurs pour les enfants de l'école.
Le comité des jeunes a récolté la somme de 130 €.
- ✓ Les compteurs LINKY sont actuellement en cours de déploiement sur la commune.
- ✓ Les chemins Serre de Fourche et Gours de Jacques sont presque terminés.
- ✓ Pour les festivités du 14 juillet, le comité des fêtes va essayer de déplacer les tables plus près du bar afin que les convives soient plus près de l'orchestre.
- ✓ La réunion du RAO se déroulera le 21 juin 2019 pour la programmation des travaux prévus sur les chemins du Jas et de Rochesplanes.
- ✓ Un apéritif a été offert lors de l'assemblée générale de l'association Autre Provence par la mairie. Tous les ans, c'est une commune du groupement (Faucon / Mollans sur Ouvèze / Puyméras) qui l'organise.
- ✓ La commémoration du 18 juin a été organisée en hommage aux anciens combattants, en la présence de M. Joseph BOUQUET, dernier résistant du village.

Départ de Laurence VIGNAL à 19 h 30.

- ✓ Madame Francine BONNET a renouvelé sa mise en disponibilité pour une année. Le contrat de Madame Mallauray DURMA sera prolongé en conséquence en supprimant les heures effectuées à la mairie. En revanche elle pourra être amenée à faire des remplacements ponctuels à l'accueil pendant les vacances scolaires en cas de nécessité.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 h 30